

Numéro 18

# unineWS

ÉCONOMIE

Des revenus en cascade

ATTRACTIVITÉ

Toujours plus d'étudiants

RAYONNEMENT

Les élites à Neuchâtel

L'UNIVERSITÉ:  
DES ATOUTS POUR  
LE CANTON

**unine**  
UNIVERSITÉ DE  
NEUCHÂTEL



### Décodage

L'Université de Neuchâtel offre plusieurs atouts au canton. Nous avons choisi de vous les révéler en suivant la symbolique du jeu de cartes :



Chance, protection, argent  
**Un apport financier pour le canton**



Mouvement, communication, énergie  
**Des revenus en cascade**



Action, pouvoir  
**Les élites à Neuchâtel**



Liens de parenté, liens affectifs  
**Toujours plus d'étudiants**

# Au-delà

## de ses missions fondamentales

L'Université de Neuchâtel – comme toutes les universités – poursuit deux missions fondamentales : l'enseignement et la recherche. Afin de renforcer sa compétitivité sur les plans suisse et international, elle porte une attention particulière à l'attractivité de ses filières de formation et à la qualité de sa recherche. Elle oriente ses choix vers les domaines de compétence susceptibles de générer des savoirs nouveaux et de promouvoir l'inventivité scientifique.

Mais au-delà de l'attrait croissant dont jouit l'Université de Neuchâtel – la rentrée de cet automne laisse augurer une hausse de 7% du nombre de nouveaux étudiants –, le succès de notre institution se mesure également à l'aune économique. En proposant des filières d'études et des thématiques de recherche qui répondent aux questionnements de notre temps, notre Alma mater a réussi une mue qui n'était pas gagnée d'avance. Aujourd'hui, les chiffres lui donnent raison : la nouvelle structure de l'Université porte ses fruits, en ayant atteint un équilibre entre coûts et bénéfices qui profite clairement au canton.

En effet, comme l'a dévoilé le conseiller d'Etat, chef du DECS, M. Philippe Gnaegi lors du Dies academicus 2010, une étude\* concernant l'impact économique de l'Université de Neuchâtel révèle que ses activités ont généré en 2009 un solde positif net de plus de 25 millions de francs en faveur du territoire neuchâtelois. A l'heure où notre région traverse une période difficile d'austérité financière, ce résultat a de quoi réjouir.

Les atouts de l'Université se déclinent tant sur le plan financier que sur celui du capital humain. Notre institution s'inscrit dans le tissu social qui la

fait vivre, en créant des emplois, en versant des salaires, en augmentant le pouvoir d'achat de toute une population qui est finalement reversé en grande partie au profit de l'économie cantonale. Pour financer ses dépenses, l'Université de Neuchâtel dispose d'une enveloppe budgétaire allouée par l'Etat de Neuchâtel. Elle est cependant tout aussi largement soutenue par des subsides de la Confédération, des autres cantons et de l'étranger. Comme vous le découvrirez dans ce numéro d'UniNews, c'est précisément dans cette différence entre la répartition des sources financières et des dépenses que réside la clé du profit en faveur du canton.

L'étude d'impact souligne également le fait que notre région héberge une grande proportion de diplômés universitaires. C'est un argument primordial, susceptible d'attirer des entreprises d'envergure à la recherche d'une main-d'œuvre hautement qualifiée indispensable pour assurer le développement à long terme du canton. Enfin, il ressort de ce rapport qu'il est nettement préférable de former des étudiants sur son propre sol, plutôt que de devoir payer pour assurer la formation de sa population estudiantine ailleurs en Suisse ou à l'étranger.

L'Université de Neuchâtel se veut une institution ouverte sur le monde : elle a l'ambition de contribuer, par son rayonnement, au développement économique, social et culturel de la région qui l'abrite.

**Martine Rahier**  
Rectrice

\*Étude réalisée par la société Eco'diagnostic à la demande du rectorat. L'objectif était d'actualiser les chiffres de 2000 qui constituaient une précédente version de ce travail et d'obtenir ainsi une image correspondant à la structure actuelle de l'Alma mater.



Chance, protection, argent

## UN APPORT FINANCIER POUR LE CANTON

**C'est une nouvelle fois prouvé : les activités de l'Université engendrent des retombées économiques favorables pour le canton de Neuchâtel. En 2009, la présence de l'Alma mater a généré un solde positif de 25,5 millions de francs, correspondant à 148 francs par habitant.**

On pense souvent qu'une institution subventionnée par l'Etat travaille en pure perte. Rien n'est plus faux dans le cas de l'Université de Neuchâtel qui, par sa présence, récompense le canton en monnaie sonnante et trébuchante. Le solde positif de ses activités provient de la différence entre la répartition géographique de ses recettes et dépenses. En effet, alors que les dépenses de l'Université tombent en grande partie dans l'escarcelle du canton, son financement, lui, est majoritairement assuré par le reste de la Suisse.

Ainsi, du côté des dépenses figurent en premier lieu les salaires. Or, la plupart de ses employés vivent et consomment dans le canton, ce qui constitue un point positif pour la région. L'institution commande en outre des biens et services auprès d'entreprises privées et d'établissements publics. A cela s'ajoute le fait que les étudiants doivent se loger, se nourrir, se distraire, ce qui engendre des frais qui profitent en grande partie à l'économie cantonale. En 2009, toutes ces activités totalisent 150 millions de francs. De cette somme, 92 millions ont abouti sous une forme ou une autre dans le canton de Neuchâtel, tandis que 56 millions revenaient au reste du pays et 2 millions étaient versés à l'étranger.

En revanche, pour ce qui est du financement de l'Université (subventions, écolage, fonds de tiers), la répartition s'inverse. Les recettes viennent surtout du reste de la Suisse (80 millions de francs), alors que la part du canton de Neuchâtel couvre 66 millions des besoins et que 4 millions proviennent de l'étranger.

Bilan des comptes 2009 : il s'en dégage une incidence primaire nette en faveur du canton, avec un solde positif de 25,5 millions, équivalant à 148 francs par habitant.





« En 2009, les projets de recherche ont permis d'engranger plus de 23 millions de francs. Les prestations de services (mandats) ont rapporté des recettes brutes d'un montant de 7,7 millions. »

### Un budget annuel de 119 millions

En 2009, l'Université a eu besoin de 119 millions de francs pour assurer son fonctionnement, mais elle reste une des moins chères de Suisse en termes de coût par étudiant (22'000 francs par an). Près des trois-quarts des 119 millions ont été couverts par les contributions publiques, réparties entre l'Etat de Neuchâtel (46 millions), la Confédération et les autres cantons (38 millions), ainsi que les écolages et autres ressources (4 millions).

Quant aux 26% restants des recettes (31 millions), ils proviennent des activités de recherche et de prestations des employés de l'Université. Il s'agit par exemple des subsides du Fonds national suisse de la recherche scientifique (FNS), de l'Agence fédérale pour la promotion de l'innovation (CTI), de projets du 7<sup>e</sup> programme-cadre de l'Union Européenne (FP7), ainsi que d'autres projets et mandats financés par les collectivités publiques ou le secteur privé.

### Sources de financement de l'Université de Neuchâtel en 2009

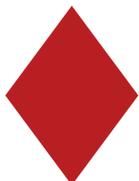
Recettes totales de l'Université 2009:  
119 millions de francs

#### Compte de l'Université (74%)

- Canton NE 38.7%
- Confédération et autres cantons suisses 31.8%
- Ecolage 2.6%
- Autres moyens propres de l'Université 0.9%

#### Fonds de tiers (26%)

- FNS 10.5%
- Autres programmes de recherche et mandats de tiers 7.6%
- Revenus des prestations de service et de la formation continue 6.4%
- Programmes de recherche de l'UE 1.2%
- CTI 0.3%



## DES REVENUS EN CASCADE

**La différence entre la répartition géographique des dépenses et recettes de l'Université crée un solde positif de plus de 25 millions de francs dont une partie est réinjectée dans le circuit économique. Cette incidence secondaire s'exprime par une création supplémentaire de revenus de 8 millions. Avec, à la clé, une hausse du pouvoir d'achat régional.**

Les dépenses de l'Université renforcent le pouvoir d'achat des personnes ou des entreprises qui en bénéficient, donnant une impulsion bénéfique à l'économie des régions où cet argent est versé. Ainsi, sur les 66 millions de francs de charges salariales (salaires nets et assurances sociales) dépensés en 2009, 41 millions sont attribués à des résidents neuchâtelois. De même, un peu plus de la moitié des achats de biens, de marchandises et de services profitent aux entreprises du canton à hauteur de 8 millions. Les étudiants contribuent eux aussi à cet impact favorable en dépensant plus des trois-quarts (22 millions) de leur budget dans la région neuchâteloise.

Cependant, l'impact de l'argent injecté dans l'économie suite à une dépense ne s'arrête pas au premier point de chute. Il va circuler, en rondes successives de dépenses, et créer des revenus supplémentaires. *A contrario*, une partie des revenus n'est pas réinjectée dans le circuit économique local, car elle est épargnée ou dépensée à l'extérieur de la région. Ainsi, les recettes fiscales prélevées sur les ménages constituent, à côté de l'épargne et des importations, la troisième « fuite » du circuit économique.

Le bilan de la répartition géographique sur ce deuxième niveau des flux d'argent (incidence secondaire nette) est également positif pour le canton de Neuchâtel. Il débouche sur une création supplémentaire de revenus de 8 millions de francs pour l'année 2009, qui découlent des 25,5 millions de l'incidence primaire nette en faveur du canton.

Concrètement, un achat par l'Université de biens et services dans le canton de Neuchâtel d'une valeur de 1'000 francs génère une augmentation finale du revenu de 339 francs. Mais si c'est un étudiant qui procède à une telle dépense, l'effet multiplicateur est bien plus important, atteignant une création de valeur ajoutée de 787 francs.

Relevons que si Neuchâtel n'abritait pas d'Université, tous les jeunes étudiants seraient contraints de s'immatriculer dans un autre canton. L'Etat devrait alors passer à la caisse pour assurer leur formation ailleurs en Suisse ou à l'étranger, et la balance financière deviendrait négative pour la région.





*« Les dépenses de  
l'Université renforcent  
le pouvoir d'achat des  
personnes ou des entreprises  
qui en bénéficient. »*

## LES ÉLITES À NEUCHÂTEL



Action, pouvoir

**La croissance du nombre de diplômés universitaires dans la population neuchâteloise a été particulièrement forte durant la dernière décennie. En 2009, Neuchâtel occupait le premier rang devant Genève, avec un taux de diplômés de 21%. Une première historique et une excellente nouvelle de plus au profit du canton !**

Le taux de diplômés indique le pourcentage de personnes porteuses d'un premier titre universitaire, par rapport à la population du même âge habitant la région considérée. A Neuchâtel, cet indice témoigne, d'une part, de la sensibilité de la population pour les formations universitaires, et, d'autre part, de l'apport d'une main-d'oeuvre hautement qualifiée pour l'économie régionale. La croissance du taux de diplômés confirme une tendance déjà observée entre 1985 et 2000 au niveau national, où la proportion d'universitaires dans la population suisse est passée de 6.5% à 10.3%. Ce taux a poursuivi sa progression pour atteindre 15% en 2009.

Même si le canton de Neuchâtel ne présente pas tous les avantages des grandes agglomérations urbaines, il séduit une certaine population de niveau académique grâce à la présence de son Alma mater. Qu'il s'agisse des jeunes diplômés ayant récemment terminé leurs études ou de l'ensemble de la population ayant ce niveau de formation.

Preuve en est que sur le marché du travail neuchâtelois, la proportion de main-d'oeuvre hautement qualifiée se trouve au-dessus de la moyenne suisse. Elle est en partie fournie par l'Université de Neuchâtel, à travers ses nombreux instituts et centres de recherche. Notre région en effet développe certaines activités économiques compétitives qui requièrent des compétences spécifiques. On pense par exemple à l'horlogerie dont les affaires se déploient à l'échelle internationale, aux technologies pointues de l'infiniment petit (microtechnique et nanotechnologies), ou encore au secteur tertiaire (informatique et finance notamment). A cela viennent s'ajouter des activités relevant du droit ou de l'administration, comme l'implantation de l'Office fédéral de la statistique sur sol neuchâtelois.

### **Développement à long terme**

L'importance de l'Université en tant que pôle d'attraction pour la région est aussi mise en évidence par l'indicateur de qualité de localisation (IQL) développé par le Credit Suisse et utilisé dans cette étude. L'IQL passe en revue cinq facteurs d'implantation : imposition des personnes physiques et morales, niveau de formation de la population, présence d'une main-d'oeuvre hautement qualifiée, qualité du réseau des transports. De ces analyses, il ressort que la relative concentration d'une main-d'oeuvre universitaire est un facteur important de développement à long terme. Il est d'ailleurs le seul parmi les cinq facteurs de l'IQL à être positif pour le canton. Néanmoins, la situation pourrait s'améliorer grâce à la baisse prévue de l'imposition des entreprises qui devrait être suivie en 2013 d'une réduction de la taxation des personnes physiques.





*« A Neuchâtel,  
la proportion de  
titulaires de diplômes  
universitaires est plus  
élevée que la moyenne  
suisse. »*



## TOUJOURS PLUS D'ÉTUDIANTS

**Pour la rentrée 2010, le nombre de nouveaux étudiants à l'Université de Neuchâtel devrait progresser de quelque 7% par rapport à l'an passé. Un chiffre réjouissant puisqu'il est deux fois plus élevé que la progression moyenne prévue par l'Office fédéral de la statistique. C'est surtout au niveau du master que l'on enregistre une forte croissance.**

Depuis 2004, l'Alma mater affiche une hausse du nombre d'étudiants qui la situe au-dessus de la moyenne romande. En 2009, notre institution franchissait pour la première fois le seuil des 4000 immatriculations. A cette époque, la part des étudiants commençant un cursus à l'Université de Neuchâtel était de 16,5% par rapport à sa population estudiantine totale. Une telle proportion de personnes fraîchement inscrites place notre

institution au-dessus de la moyenne suisse.

Au-delà des aspects purement financiers, l'Université de Neuchâtel est à l'origine d'un double apport en capital humain pour le canton dans la mesure où non seulement elle donne une formation à un grand nombre de jeunes neuchâtelois, mais aussi par le fait qu'un certain nombre d'étudiants de l'extérieur restent par la suite dans le canton.

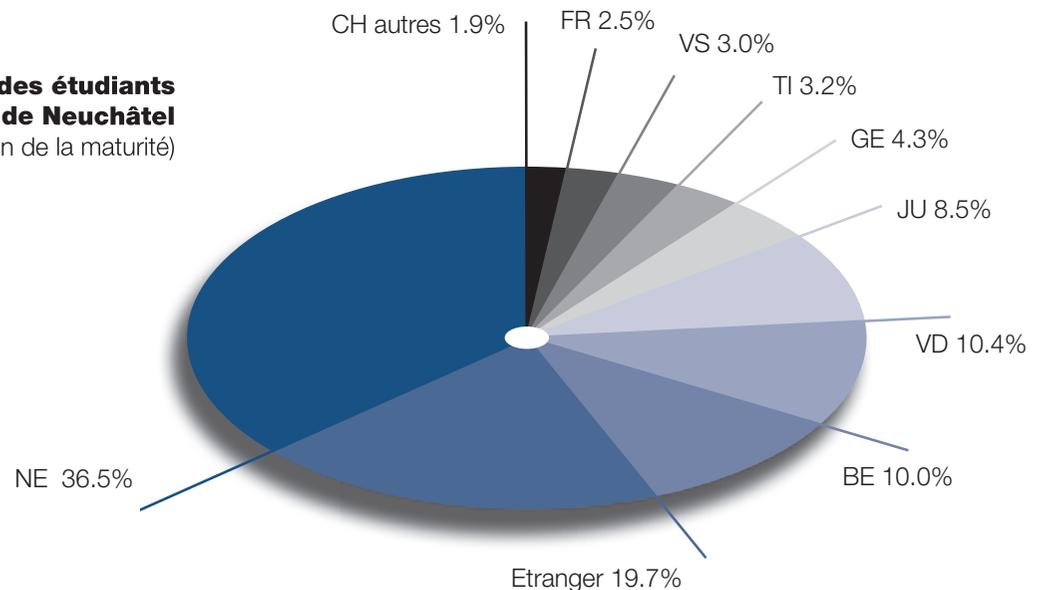
En effet, plus de la moitié (53%) des diplômés de l'UniNE reste à Neuchâtel au moins une année après l'obtention de leur titre universitaire, alors que seuls 38% sont originaires de ce canton. Le canton de Neuchâtel attire plus d'étudiants de l'EPFL, et des universités de St. Gall et de Fribourg qu'il n'en fournit à ces institutions. Le bassin de recrutement comprend également un nombre relativement

important de Jurassiens et de Bernois. L'attractivité du territoire neuchâtelois est donc en grande partie attribuable à la présence de l'Université sur son sol.

Cette caractéristique n'est pas propre à l'Université de Neuchâtel, mais à toutes les hautes écoles universitaires suisses. Ainsi, les cantons les plus attractifs sont le Tessin, Genève et ceux qui abritent les écoles polytechniques fédérales, alors que Berne reste en queue du peloton. L'Université de Neuchâtel se situe en cinquième position, ex æquo avec les Universités de Lucerne et Lausanne.

Notons encore que la part élevée d'étudiantes respecte la tendance suisse (59% contre 50% en 2000). Sans surprise, la grande majorité d'entre elles (68%) fréquente des filières de lettres ou de sciences humaines.

**Provenance des étudiants de l'Université de Neuchâtel**  
(lieu d'obtention de la maturité)



*« Au semestre d'hiver  
2009-2010 l'Université  
de Neuchâtel comptait  
4053 étudiants, en  
progression  
de 29% par rapport  
à l'an 2000 ! »*





UniNEws est un dossier de l'Université de Neuchâtel  
Faubourg du Lac 5a, 2001 Neuchâtel, Tél. 032 718 10 40  
service.communication@unine.ch, www.unine.ch

Impressum: Service de presse et communication de l'Université de Neuchâtel; Rédaction: Igor Chlebny  
Crédits photo: Anita Schläfli (couverture, p.8), Guillaume Perret (p.2, 4, 11 et 12), Stefano Iori (p.7)  
Layout: Leitmotiv Creative Ground; Impression sur papier recyclé et FSC: IJC